

[Accueil](#) | [Genève](#) | [Ministre français à Genève: «Suisse et France, nos destins sont imbriqués»](#)

Ministre français à Genève

«Suisse et France, nos destins sont imbriqués»

Olivier Becht, ministre des Français de l'étranger et du commerce extérieur, est venu ce vendredi saluer et renforcer les liens entre nos pays. Pour la «Tribune de Genève», il a réservé sa plus longue interview du jour.



[Fabrice Breithaupt](#)


Publié aujourd'hui à 11h58



Prenez le temps de lire cet été ! 6 mois pour ~~CHF 114.-~~ CHF

STEEVE IUNCKER-GOMEZ

Travail, commerce, économie, recherche, défense, culture, langue, histoire, les liens et l'interdépendance entre la Suisse et la France sont aussi forts qu'anciens. Olivier Becht, ministre délégué chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger, l'a rappelé ce vendredi, en visite officielle à Genève.

Le déplacement est destiné à aller à la rencontre des Français de Suisse et de Genève, des élus les représentant et des responsables du Consulat général de France. 

Français de Genève et acteurs économiques

La visite est aussi placée sous le signe de l'économie. Au programme: échanges avec les acteurs du Léman Express et des représentants d'entreprises suisses, avant une réunion avec la directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Ngozi Okonjo-Iweala.

Olivier Becht a réservé à la «Tribune de Genève» son plus long entretien de la journée.

Le but de votre visite est, dites-vous, «d'accroître l'intensité des liens qui unissent nos deux pays». C'est-à-dire?

Cette intensité s'illustre d'abord par le fait que la Suisse abrite la plus importante communauté d'expatriés français au monde, tout comme la France accueille la plus grande communauté expatriée suisse. Avec environ 200'000 Français établis en Suisse et autant de Suisses en France, nous partageons des vies et des destins communs. Notre communauté compte d'ailleurs 40% de binationaux.

Cette intensité s'illustre ensuite par nos échanges économiques, en particulier l'intérêt croissant des investisseurs suisses pour la France et celui des investisseurs français pour la Suisse (*ndlr: lire l'encadré*).

Enfin, cette intensité s'illustre par la qualité des échanges et des coopérations franco-suisses. Les projets de partenariat entre laboratoires de recherche, les échanges culturels, autour de la promotion de la francophonie notamment, sont nombreux et dynamiques. Je n'oublie pas le domaine de la santé, dans lequel la co-

opération est également très étroite: elle l'a été tout au long de la crise du Covid-19, et encore récemment après l'attaque au couteau à Annecy.

En quoi la communauté française de Suisse et de Genève se distingue-t-elle des autres communautés françaises de l'étranger?

Une des particularités est qu'un tiers des Français qui résident en Suisse ont également la nationalité suisse. Il y a plusieurs raisons à cela: ils sont ici depuis longtemps, ont une activité professionnelle, ont fondé une famille et leurs enfants y font très souvent leurs études.

De nombreux Suisses, conjoints de Français, demandent eux aussi à obtenir la nationalité française; environ 250 par an. Cela démontre l'imbrication de nos destins et explique notre proximité culturelle.

Le président Emmanuel Macron tient à simplifier et à moderniser les démarches administratives pour les Français de l'étranger. En quoi cela va-t-il consister?

Par exemple, nous avons lancé une nouvelle application de prise de rendez-vous en ligne, développé l'envoi des passeports par courrier sécurisé, mis en œuvre le vote par internet et mis en place le registre d'état civil électronique.

Nous avons créé le Service France-Consulaire ⁷, qui permet une réponse téléphonique rapide aux usagers et qui sera disponible pour les Français de Suisse d'ici à la fin de l'année.

Nous expérimenterons l'année prochaine au Canada et au Portugal la dématérialisation complète du renouvellement de passeport, sans nécessité de passer physiquement au consulat. À terme, si l'expérimentation donne satisfaction, l'objectif est d'appliquer cette solution au monde entier, et bien évidemment à la Suisse.

«Le réseau de l'enseignement français à l'étranger est un «soft power» essentiel dans les temps troublés que nous vivons. Certaines puissances tentent d'imposer des systèmes de valeurs à l'opposé des nôtres.»

Olivier Becht, ministre des Français de l'étranger et du commerce
extérieur

Le gouvernement français ambitionne aussi de doubler les effectifs des élèves dans les structures d'enseignement français à l'étranger à l'horizon de 2030. Pour quelles raisons?

En Suisse, 5 écoles et lycées font partie de notre vaste réseau d'enseignement français à l'étranger ↗ : à Genève, Lausanne, Zurich, Berne et Bâle. Ce réseau est une spécificité de l'action de la France à l'étranger, que très peu de pays partagent. Il permet à la fois de scolariser les enfants de nos concitoyens établis à l'étranger et d'exercer une véritable action d'influence.

Ce réseau est aujourd'hui le plus vaste au monde, avec 566 établissements qui ont accueilli plus de 380'000 élèves à la rentrée de l'automne dernier, dans 139 pays. On y dispense des formations qui sont reconnues partout.

Avec d'autres acteurs, comme les Alliances françaises ↗ et l'Institut français ↗, le réseau de l'enseignement français à l'étranger participe à l'influence culturelle française, au rayonnement de notre culture et au développement de la francophonie. Ce *soft power* est essentiel dans les temps troublés que nous vivons. Certaines puissances tentent d'imposer des systèmes de valeurs à l'opposé des nôtres. Nous voulons promouvoir, par la culture et le savoir, des valeurs de paix et d'humanisme, qui sont d'ailleurs des valeurs que nous partageons avec nos voisins et amis suisses.

Le Pass Culture ↗ n'est pour l'heure pas ouvert aux jeunes Français de l'étranger. Des consultations ont eu lieu avec votre homologue de la Culture, Rima Abdul-Malak. Où en est-on?

J'ai saisi l'Assemblée des Français de l'étranger. Plusieurs options sont à l'étude. Cela peut être la possibilité pour les jeunes Français de passage en France, notamment à l'occasion des congés d'été, de bénéficier du Pass Culture sur le territoire national. Cela peut aussi être la mise en place d'un dispositif leur permettant, à l'étranger, de bénéficier gratuitement d'une offre culturelle française.

Un ministre lui-même «frontalier»

Vous êtes Alsacien, une région voisine de la Suisse, comme le sont les départements de la Haute-Savoie et de l'Ain. Vous êtes donc un peu «frontalier»?

Je le suis même beaucoup! Je viens de la région de Mulhouse, ville qui a fait partie de la Confédération suisse pendant trois cents ans environ. J'habite depuis mon enfance à 20 km de la frontière suisse. Je me rends souvent dans votre pays pour les achats et les loisirs. Et ma grand-mère paternelle est née à Bâle.

Comment observez-vous les relations entre nos deux pays?

J'ai été élu de la région de Mulhouse. Je sais combien notre agglomération bénéficie de sa proximité avec la Suisse, et avec Bâle en particulier. Je sais combien les travailleurs transfrontaliers dynamisent les relations économiques et culturelles de part et d'autre de la frontière.

Je sais que c'est le cas aussi des acteurs franco-genevois. Je vois d'importantes réussites, comme le Léman Express, que j'ai moi-même pris aujourd'hui, ou encore la réorganisation des secteurs douaniers de l'aéroport de Genève. Je pense aussi au prolongement de lignes de tramways vers des villes françaises voisines, à la coopération dans des domaines aussi variés que la police et la santé. Les instances transfrontalières sont très actives.

Le nombre croissant de travailleurs frontaliers suscite des irritations en Suisse romande, en particulier à Genève. Cela vous inquiète-t-il?

Je crois pouvoir dire que ces tensions se sont apaisées. La vraie question est celle du manque de main-d'œuvre en Suisse romande. Dans ce contexte, la main-d'œuvre résidant en France constitue non seulement le vivier de travailleurs frontaliers en Suisse le plus important (214'000 travailleurs, soit 56% du total des frontaliers en Suisse), mais aussi celui qui enregistre la plus forte progression en 2022 (+8%).

Cette progression, même si elle participe à l'essor économique du canton, s'accompagne également de nombreux défis communs, en termes de transport et de fiscalité, avec l'accord pérenne sur la fiscalité du télétravail frontalier auquel nous sommes parvenus en décembre dernier.

En France voisine, l'attractivité des salaires suisses provoque pour les entreprises des problèmes pour attirer et conserver la main-d'œuvre. Quelles solutions voyez-vous à ce problème?

C'est un fait évident. Mais, en sens inverse, les entreprises françaises profitent aussi des salaires des travailleurs frontaliers et des consommateurs suisses. C'est donc un phénomène de profitabilité partagée.

La réalité aussi, c'est la géographie. Les personnes raisonnent par bassin de vie. C'est le cas ici dans la région lémanique. Les mobilités facilitent les déplacements et les échanges.

Je pense qu'il faut réfléchir, en commun entre la Suisse et la France, à l'offre de formation non pas seulement au niveau local, mais à l'échelle du bassin de vie. Le but est d'éviter que les uns forment en fonction de ce qu'ils pensent être leurs besoins propres, et qu'en réalité, les élèves une fois formés partent travailler de l'autre côté de la frontière.

Maintenant, soyons clairs: en France, les salaires ne seront pas multipliés par trois du jour au lendemain, ni en Suisse les salaires divisés par trois.

Le dynamisme économique de la Suisse profite aux départements français frontaliers. Mais il crée ou accentue aussi les inégalités socio-économiques de part et d'autre de la frontière. Le gouvernement français en est-il conscient?

Les inégalités sociales que vous évoquez existent aussi à l'intérieur de la France. Mais il est vrai que dans les régions frontalières avec la Suisse, elles sont plus visibles. Cela doit nous conduire à structurer davantage la coopération franco-suisse autour de la formation, des infrastructures de transport et du logement.

Fabrice Breithaupt est journaliste et secrétaire de rédaction. Il s'occupe d'immobilier, d'emploi et de formation. Après des expériences dans la communication institutionnelle (ONU à Genève et Ministère français de la Défense à Paris), il est devenu journaliste RP en 1995 (radio, puis presse écrite). [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

22 commentaires

